

Archives départementales de la Haute-Vienne

24 H

**Prieuré fontevriste Notre-Dame de Boubon**

**(1321 – [vers 1903])**

Répertoire numérique détaillé

par Anne Gérardot, conservatrice

Limoges  
2009

# Introduction

## Le prieuré de Boubon

Le prieuré fontevriste de Boubon, fondé en 1106 sur le territoire de l'actuelle commune de Cussac, appartient à la vingtaine d'établissements créés du vivant du fondateur de l'ordre, Robert d'Arbrissel<sup>1</sup>. La terre nécessaire à cette fondation fut donnée par Pierre de Montfrebeuf, Itier Bernard et Aimeric de Brun<sup>2</sup>. Conformément au système de monastères doubles instauré par Robert d'Arbrissel, un monastère d'hommes et un monastère de femmes furent simultanément édifiés.

Détruit au cours de la guerre de Cent Ans, l'établissement fut reconstruit grâce aux familles nobles des environs, notamment les Lastours, les Pompadour, les Montbrun et les Pérusse des Cars, mais n'abrita plus désormais que des religieuses. Renée de Bourbon, abbesse de Fontevault, y envoya sept moniales, qui reprirent possession de Boubon le 18 septembre 1528, et se consacrèrent notamment à l'éducation des jeunes filles. Le lieu de Boubon, relativement éloigné de Cussac, est érigé en paroisse en 1692. Les religieuses sont expulsées et leurs biens confisqués en 1792.

## Historique de la conservation

Le prieuré Notre-Dame de Boubon conservait à la veille de la Révolution des archives bien tenues et répertoriées : « *Nous avons vu avec l'admiration la plus méritée l'ordre qui règne dans vos archives. Nous ne saurions trop applaudir au zèle et aux lumières de monsieur votre régisseur, qui a bien voulu en dresser un répertoire qui fera toujours sa gloire aux yeux des personnes éclairées et assurera vos avantages temporels contre les entreprises insidieuses de la chicane* », écrit le frère Pierre Collart dans le procès-verbal de sa visite établi le 24 juillet 1784<sup>3</sup>. La plus grande partie de ces archives fut brûlée sur la place publique de Saint-Mathieu le 12 décembre 1793<sup>4</sup> et le reste, si l'on en croit A. Lecler et E. Rayet, dispersé aux environs : « *On en trouve un peu partout : chez les particuliers, comme dans les mairies. Il y en a à Cussac. Quelques registres des actes paroissiaux sont à la mairie de Marval. Presque tous les documents se rapportant à l'époque de la Révolution étaient au bourg de Milhaguet. Les originaux de ces derniers, ainsi que ceux qui accompagnent cette note, sont aujourd'hui déposés aux Archives départementales de la Haute-Vienne*<sup>5</sup> ». Les quelques documents parvenus aux Archives départementales – environ 0,20 m l. – ne représentent indéniablement qu'une infime partie du fonds. Les modalités de leur entrée aux Archives départementales sont incertaines : sans doute quelques pièces y sont-elles entrées par

---

<sup>1</sup> Le monastère de Fontevault, fondé en 1101 par Robert d'Arbrissel dans la forêt de Saumur, donne rapidement naissance à l'apparition d'un ordre nouveau, approuvé en 1106 par le pape Pascal II. L'ordre essaime rapidement et connaît son apogée au cours de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, grâce notamment à la faveur particulière que lui témoignent les Plantagenêt.

<sup>2</sup> A. Lecler et E. Rayet, *Monographie d'un monastère de Fontevault au diocèse de Limoges (1106 à 1792)*, Limoges, 1903, p. 5.

<sup>3</sup> 24 H 1.

<sup>4</sup> A. Lecler et E. Rayet, *op. cit.*, p. 2 et p. 163.

<sup>5</sup> *Ibid.*

séquestre à la Révolution. Le registre des visites du prieuré se trouvait toutefois conservé d'après A. Lecler et E. Rayet – lesquels écrivent en 1903 – à la cure de Cussac<sup>6</sup>. Une mention sur une chemise enveloppant un groupe de pièces nous apprend que celles-ci ont été déposées aux Archives départementales en juin 1902 par l'abbé Lecler : sans doute s'agit-il de celles dont l'érudit mentionne la présence à Milhaguet et Cussac ; quoique concernant le lieu de Boubon et ses environs, certaines ne sont manifestement pas issues du fonds originel. Le fonds porte d'ailleurs dans son ensemble l'empreinte de l'érudit qui, le consultant pour les besoins de la monographie qu'il consacra au prieuré, y joignit une série de cahiers contenant des copies d'actes relatifs à Notre-Dame de Boubon et conservés aux Archives nationales.

### **Présentation du contenu**

Presque rien ne subsiste dans le fonds concernant les premiers siècles d'existence de l'unique établissement fontevriste de la Haute-Vienne : une seule pièce médiévale a été conservée, et encore celle-ci ne concerne-t-elle qu'assez indirectement le prieuré. La plupart des pièces concerne la gestion des biens du monastère aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, notamment les livres de compte tenus par les sœurs depositaires (économistes) successives. Est à noter la présence du registre des visites régulièrement effectuées par les visiteurs de l'ordre de Fontevault entre 1653 et 1788, dont les procès-verbaux – scellés du sceau de l'ordre – fournissent de multiples informations sur la communauté des religieuses de Notre-Dame de Boubon.

### **Méthode de classement**

Le plan de classement est organisé en trois grandes parties concernant respectivement les relations avec l'ordre de Fontevault, le personnel et la gestion du temporel.

Certains des documents déposés par l'abbé Lecler ont été rassemblés, lorsque le rapport avec le prieuré de Boubon n'a pu être établi, dans la partie intitulée « Pièces n'appartenant pas au fonds ». Les copies d'actes insérées par l'abbé Lecler ont été placées dans une partie distincte.

---

<sup>6</sup> A. Lecler et E. Rayet, *op. cit.*, p. 45.

# Bibliographie

BOSSEBOEUF (Louis Augustin), *Fontevrault : son histoire, ses monuments*, Tours, 1890.

DALARUN (Jacques), *Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevrault*, Paris, Albin Michel, 1986.

DALARUN (Jacques) dir., *Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'ouest de la France* [actes du colloque de Fontevrault, 13-16 décembre 2001], Turnhout, Brepols, 2004 (*Disciplina monastica*, 1).

LECLER (l'abbé A.) et RAYET (Ét.), *Monographie d'un monastère de Fontevrault au diocèse de Limoges (1106 à 1792)*, Limoges, Ducourtieux et Gout, 1903. **[I/J 88]**

La plupart des pièces du fonds sont cités, étudiées voire édités dans cette monographie contenant également une liste des prieures de Boubon.

VERNEILH (Bon de), « La vierge ouvrante de Boubon », *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, t. 36, 1889, p. 241-246.

# Sources complémentaires

## Archives départementales de la Haute-Vienne

### I Sem. Manuscrits du séminaire de Limoges

- I Sem 126      Recueil de statuts, ordonnances et circulaires ayant trait aux communautés de l'ordre de Fontevrault (XVIII<sup>e</sup> siècle).  
Ce manuscrit porte la mention « Boubon » en haut de nombreuses pages.

### 1 G. Évêché de Limoges

- 1 G 783      Administration du diocèse. Abbayes et communautés de femmes. Procédures, certificats, ordonnances, fulminations de bulles et pièces diverses concernant les abbayes des Allois, de Bonnesaigne, Boubon et La Règle (1655-1784).

### 6 H. Fonds de l'abbaye bénédictine Saint-Pierre de Solignac

- 6 H 6      Documents nécrologiques. Rouleau des morts de l'abbé Hugues (1240-1241).  
Le rouleau porte une inscription de la prieure de Boubon.

### 3 P. Cadastre

- 3 P 64      Plans du cadastre napoléonien. Commune de Cussac. Section de Boubon, feuilles E1 à E5 (1839).

### 1 Q. Domaines nationaux

- 1 Q 275      Affaires contentieuses classées par communes. Commune de Cussac.
- 1 Q 449      Vente de biens nationaux. Procès-verbaux d'estimation et de vente de biens nationaux de première origine. Commune de Cussac (1791 – an II).

## Archives nationales

Les documents suivants ont été partiellement ou intégralement copiés pour l'abbé Lecler. Les copies se trouvent dans le fonds sous la cote 24 H 12.

### **Série L. Monuments ecclésiastiques.**

LL 1657      Nécrologe de l'ordre de Fontevrault. 1475-1650.

### **Série Q. Domaines. Sous-série Q<sup>1</sup>. Titres domaniaux.**

Q1 1621      Haute-Vienne. Titres des arrondissements de Bellac, Limoges et Saint-Yrieix.

### **Série V. Grande chancellerie et Conseil. Sous-séries V<sup>4</sup> (Requêtes de l'Hôtel) et V<sup>5</sup> (Grand Conseil)**

V<sup>4</sup> 1134      Minutes des sentences et arrêts civils.

V<sup>5</sup> 740, 745, 764      Minutes d'arrêts d'audience et sur rapport.

# Corps du répertoire

## RELATIONS AVEC L'ORDRE DE FONTEVRAULT

24 H 1      Registre des procès-verbaux des visites du prieuré établis par les visiteurs de l'ordre de Fontevault pour la province de Bretagne.

1653-1788

Registre sur papier, non folioté, couverture cartonnée couverte de papier. Des feuillets manquent au début du registre et le premier procès-verbal a été ultérieurement relié. Chaque procès-verbal est scellé soit d'un timbre sec, soit du petit ou du grand sceau de l'ordre de Fontevault.

## PERSONNEL

24 H 2      Rentes viagères. — Géraud d'Escabilhon (*Descabilho*), clerc marié (*clericus uxoratus*), assigne à Philippa *de Grana* et à Amélie, sa belle-soeur<sup>7</sup> (*amicta sua*), moniales de Boubon, plusieurs rentes leur vie durant.

1321 a. st.

1 pièce parchemin.

24 H 3      Dotation des religieuses. — Pièces de procédure concernant Pierre Jean de Lambertie, débiteur envers le prieuré en raison de la constitution dotale de dame Anne Saulnier du Plessac (1756-1765). Transaction entre le prieuré et François du Chastaigner de la Rochepausay, demeurant en la paroisse du Lindois<sup>8</sup>, au sujet d'une rente constituée en faveur du prieuré par dame Catherine de la Salmonnie, veuve de Joachim de Rocquard, en raison de la dotation de Henriette de Rocquart (1770). Constitution de rente en faveur du prieuré par Charles Descubes, seigneur de Lascaux, paroisse de Saint-Cyr<sup>9</sup>, au nom de sa femme Marie Marcilliaud, en raison de la dotation promise pour Marguerite Marcilliaud de la Borie (1786).

1756-1786

1 pièce parchemin ; 6 pièces papier et 1 cahier papier enliassés ; 1 cahier papier.

---

<sup>7</sup> Nous reprenons ici la traduction donnée dans l'analyse dorsale de l'acte.

<sup>8</sup> Commune (désormais comm.), département (désormais dpt.) de la Charente, arrondissement (désormais arr.) Confolens, canton (désormais c.) Montembœuf.

<sup>9</sup> Comm., dpt. Haute-Vienne, arr. Rochechouart, chef-lieu (désormais ch.-l.) de c.

- 24 H 4 Correspondance. — Lettre adressée à son oncle<sup>10</sup> par mademoiselle de Fayolle, ayant quitté son domicile de Marval<sup>11</sup> pour le prieuré de Boubon. 1785
- 1 pièce papier, cachet intact.

## GESTION DES BIENS

### Comptabilité générale

- 24 H 5 Livres de reçus. — Livres de reçus annuels de redevances de la sœur dépositaire pour les années 1646-1765 et 1758-1789 (1646-1789). Livre de reçus annuels concernant les devoirs dus par Jean Glénisson (1765-1785). 1646-1789
- 1 cahier papier, couverture parchemin de remploi ; 2 cahiers papier de 8 fol.
- 24 H 6 Registre de compte des revenus du prieuré tenu par la sœur dépositaire. 1780-1788
- Registre sur papier, 191 fol. (dont 21 écrits), couverture cartonnée couverte de parchemin, restes de fermoir en cuir.
- 24 H 7 Livre de recettes et dépenses concernant la perception des rentes constituées, les fermes des moulins et tènements et les revenus des domestiques. 1786-1789
- 1 cahier papier, couverture cartonnée.

### Pièces ponctuelles classées par paroisse

- 24 H 8 Boubon<sup>12</sup>. — Afferme par les religieuses à Jean Chamois dit Mariaud, meunier, et à sa femme Marie Rannoux, du moulin « banné » desdites religieuses, nommé le Grand Moulin, sur l'étang de la Porte, pour une durée de sept ans (1752). État des revenus possédés par les religieuses dans la paroisse de Boubon (1789). Mesures d'arpentement de la forêt de Boubon (s. d. [XVIII<sup>e</sup> siècle]). 1752 - [XVIII<sup>e</sup> siècle]
- 3 pièces papier.
- 24 H 9 Milhaguet<sup>13</sup>. — Afferme par les religieuses à Martial Rempnouy, meunier, du moulin du Carreau pour une durée de cinq ans. 1772
- 1 pièce papier.

---

<sup>10</sup> Il s'agit (d'après A. Lecler et E. Rayet, *op. cit.*, p. 20) de M. Emmanuel de Lambertie.

<sup>11</sup> Comm., dpt. Haute-Vienne, arr. Rochechouart, c. Saint-Mathieu.

<sup>12</sup> Aujourd'hui lieu-dit, comm. Cussac.

<sup>13</sup> Comm., dpt. Haute-Vienne, arr. Rochechouart, c. Saint-Mathieu.

## DOCUMENTS DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

- 24 H 10 Rôle d'imposition du prieuré de Boubon pour les six derniers mois de l'année 1789 (1789). Extraits des registres de l'enregistrement d'Oradour concernant l'une constitution de rente en faveur du prieuré en 1784 et l'autre une afferme par les religieuses du moulin de La Bregère, paroisse de Cussac<sup>14</sup>, en 1789 (1792). Annonce de la mise en vente des biens du prieuré de Boubon prévue le 27 germinal an II (s. d. [an II]).
- 1789 – [an II]
- 3 pièces papier.

## PIÈCES N'APPARTENANT PAS AU FONDS

- 24 H 11 Transaction entre Martial, fils de feu Coulaud, pour lui et sa sœur Jeanne, demeurant dans la paroisse de Rilhac<sup>15</sup> d'une part, et Martial et Léonard Le Prinse, père et fils, demeurant également à Rilhac, au sujet d'un échange de biens (1604). Procès-verbal de saisie dans une procédure concernant Yrieix de Chosly, marquis de Montchasty, Permangle, Chaudeuil, La Chanauvière, Frédière, Les Champs et Boubon (1727). Transaction entre Pierre Martounaud, seigneur dudit lieu, et Marie Pudet, veuve de François Montazaud (1742). Journal de recettes et dépenses de Jean Glénisson (1781-1784). Pièce de procédure concernant le procès-verbal d'expertise des biens de feu Pierre Pourtent, du village de Châtenet<sup>16</sup> (1787). « État indicatif des limites de la paroisse de Boubon<sup>17</sup> » (s. d. [XVIII<sup>e</sup> siècle]).
- 1604 - [XVIII<sup>e</sup> siècle]
- 1 cahier parchemin ; 2 pièces parchemin ; 1 cahier papier ; 3 pièces papier.

## PIÈCES JOINTES AU FONDS

- 24 H 12 Chemise enveloppant originellement les documents placés dans le fonds par l'abbé Lecler (1902). Copies de documents concernant le prieuré de Boubon conservés aux Archives nationales adressées à l'abbé Lecler (s. d. [vers 1903]).
- 1902 - [vers 1903].
- 6 cahiers d'écolier papier ; 1 pièce papier ; 1 chemise cartonnée.

---

<sup>14</sup> Comm., dpt. Haute-Vienne, arr. Rochechouart, c. Oradour-sur-Vayres.

<sup>15</sup> Aujourd'hui Rilhac-Lastours, dpt. Haute-Vienne, arr. Limoges, c. Nexon.

<sup>16</sup> Aujourd'hui lieu-dit, comm. Cussac.

<sup>17</sup> Pièce incomplète.

## Table de concordance

Les anciennes cotes renvoient au fichier des séries anciennes. Le fonds initial correspond à la liasse 5294 et au registre coté H 17939. Certaines pièces ne portaient aucune référence. La cote 5294 bis correspond aux pièces ajoutées au fonds par l'abbé Lecler.

Ancienne cote	Nouvelle cote
H 17939	24 H 1
5294	24 H 3, 24 H 8, 24 H 9, 24 H 10
5294 bis	24 H 2, 24 H 3, 24 H 4, 24 H 5, 24 H 8, 24 H 10, 24 H 11
Sans références	24 H 5, 24 H 6, 24 H 7, 24 H 8, 24 H 10, 24 H 12